

Trajectoires et origines

Enquête sur la diversité
des populations en France



Sous la direction de
Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon

Préface de François Héran

Avec les contributions de :

Élisabeth Algava
Cris Beauchemin
Catherine Borrel
Yaël Brinbaum
Stéphanie Condon
Christelle Hamel
Hugues Lagrange
Maud Lesné
Bertrand Lhommeau
Dominique Meurs
Laure Muguérou

Muriel Moisy
Mahrez Okba
Ariane Pailhé
Jean-Louis Pan Ké Shon
Jean-Luc Primon
Corinne Régnard
Mirna Safi
Emmanuelle Santelli
Claire Scodellaro
Patrick Simon
Vincent Tiberj

Pays d'immigration depuis plus d'un siècle, la France est une société multiculturelle où la diversité des origines atteint un niveau sans précédent. Mais la situation des populations liées à l'immigration, objets d'idées reçues et de représentations stéréotypées, reste mal connue. Souhaitant répondre à ce besoin de connaissances statistiques, l'Ined et l'Insee se sont associés pour réaliser une enquête d'envergure sur la diversité des populations en France et l'étude des discriminations. Réalisée auprès de 22 000 personnes, l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) marque une nouvelle étape dans les recherches quantitatives sur les personnes immigrées et leurs descendants. L'origine est-elle en soi un facteur d'inégalités ou simplement de différenciation dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale ? TeO offre des pistes de réflexion en accordant une grande place à la reconstitution des trajectoires solaires, professionnelles, matrimoniales ou en explorant l'accès au logement et à la santé. L'un des apports majeurs de cet ouvrage, aboutissement de l'enquête TeO, est de combiner une approche à la fois objective et subjective de la discrimination en étudiant, pour la première fois l'expérience du racisme subi, et en ouvrant des perspectives méthodologiques sur l'étude de préjugés vécus du fait de l'origine, la religion ou la couleur de peau.

29,00 €



Table des matières

Préface, François Héran	7
--------------------------------	---

Introduction, Patrick Simon, Cris Beauchemin et Christelle Hamel	21
---	----

PARTIE I ■ DIVERSITÉ DES ORIGINES ET DES TRAJECTOIRES

Chapitre 1 ■ Histoires migratoires et profils socioéconomiques

<i>Cris Beauchemin, Bertrand Lhommeau et Patrick Simon</i>	33
--	----

I ■ La diversité des histoires migratoires	34
---	----

1. Une typologie des liens à la migration	39
---	----

2. Les origines migratoires	42
-----------------------------	----

3. L'inégale répartition spatiale des migrants et descendants de migrants	42
---	----

II ■ Les migrants en France métropolitaine : une population contrastée dès l'arrivée	43
---	----

1. Périodes et âges à l'arrivée : des groupes d'origine hétérogènes	44
---	----

2. Contrastes sociodémographiques en 2008	48
---	----

III ■ Descendants d'immigré(s) : des différences structurelles selon l'origine	53
---	----

1. La moitié des descendants sont issus d'un couple mixte	54
---	----

2. Les origines sociales des descendants d'immigrés	55
---	----

3. Des descendants de migrants inégalement avancés dans leur cycle de vie	57
---	----

4. Une troisième génération ?	58
-------------------------------	----

Chapitre 2 ■ Hommes et femmes en migration : vers un rapprochement des profils et des trajectoires

<i>Cris Beauchemin, Catherine Borrel et Corinne Régnard</i>	61
---	----

I ■ La féminisation de la population immigrée	62
--	----

1. Immigrés en France : une courte histoire de la présence féminine	62
---	----

2. La place des femmes dans les pseudo-cohortes d'immigrés	67
--	----

II ■ Hommes et femmes : la convergence des profils	71
---	----

1. Motifs administratifs d'entrée	71
-----------------------------------	----

2. Union et migration : des migrations féminines autonomes en progression ?	74
---	----

III ■ Quitter la France : des attitudes sexuées ?	78
--	----

1. Partir et revenir	79
----------------------	----

2. Intentions de partir	80
-------------------------	----

Chapitre 3 ■ Liens transnationaux et intégration : entre ici et là-bas

<i>Cris Beauchemin, Hugues Lagrange et Mirna Safi</i>	87
---	----

I ■ L'éventail des pratiques transnationales	89
---	----

1. Mesurer le transnationalisme	89
---------------------------------	----

2. Le transnationalisme n'est pas une exclusivité des immigrés	92
--	----

II ■ Le transnationalisme, une affaire d'origine ?	94
---	----

1. Les facteurs qui modulent l'intensité des pratiques transnationales	95
--	----

2. L'effet déterminant de l'origine chez les immigrés	100
---	-----

III ■ Le transnationalisme des descendants d'immigrés : transmission familiale et/ou réaction sociale ?	104
--	-----

1. Érosion ou transmission intergénérationnelle ?	104
---	-----

2. Transnationalisme, discrimination et sentiment d'appartenance	108
--	-----

Chapitre 4 ■ Les pratiques linguistiques : langues apportées et langues transmises

<i>Stéphanie Condon et Corinne Régnard</i>	117
I ■ Le bagage linguistique des immigrés acquis durant l'enfance	119
II ■ La pratique de la langue française	120
1. La maîtrise du français comme moteur de la migration vers la France	120
2. L'acquisition du français avant la migration et la question de l'âge à l'arrivée en France	122
3. L'acquisition du français au cours du séjour	125
III ■ La pratique de langues étrangères	127
1. Les sphères d'usage des langues étrangères	127
2. La transmission familiale des langues étrangères	129
IV ■ De la réception à la maîtrise des langues de l'immigration par les descendants	134
1. L'héritage linguistique : la place du français et des pratiques plurilingues	134
2. Maîtrise des langues étrangères apprises en famille	135
3. Relation entre la langue parlée et sa maîtrise à l'écrit	136

PARTIE II ■ L'ACCÈS AUX RESSOURCES SCOLAIRES, SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

Chapitre 5 ■ Les ressources scolaires des immigrés à la croisée des histoires migratoires et familiales

<i>Laure Moguérou, Yaël Brinbaum et Jean-Luc Primon</i>	147
I ■ Trois types de migration qui influent sur le niveau de diplôme	149
II ■ Les immigrés arrivés enfants ou adolescents dans le système scolaire français	151
1. Les conditions d'accueil des immigrés arrivés enfants ou adolescents par l'école publique	153
2. Les trajectoires scolaires et les diplômes selon l'âge d'arrivée	157
III ■ Les immigrés pour études	160
1. Les immigrés pour études dans l'enquête TeO	162
2. Les immigrés en cours d'études	163
3. Les immigrés pour études restés en France	163
IV ■ Les immigrés ayant fait toute leur scolarité à l'étranger	165
1. Classements institutionnels et diplômes	166
2. Scolarisation et maîtrise du français des immigrés non diplômés	168
3. Les immigrés et la formation « tout au long de la vie »	168
4. La reconnaissance des diplômes des immigrés	170

Chapitre 6 ■ Les trajectoires du primaire au supérieur des descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM

<i>Yaël Brinbaum, Laure Moguérou et Jean-Luc Primon</i>	175
I ■ Des difficultés dès l'entrée à l'école primaire	176
<i>Les facteurs sociaux, familiaux et linguistiques</i>	177
II ■ Des orientations différenciées dans le secondaire	181
III ■ De nombreux jeunes terminent leur formation initiale du second cycle secondaire sans diplôme	183
1. Dans la population masculine, les écarts se réduisent à caractéristiques sociales comparables	186
2. Chez les filles, davantage de réussite, hormis chez les descendantes d'immigrés turcs	190
IV ■ Les voies de la scolarisation au lycée	191

V ■ L'obtention du baccalauréat	192
VI ■ L'accès à l'enseignement supérieur et les niveaux atteints diffèrent selon les origines migratoires	195

Chapitre 7 ■ Situation sur le marché du travail : statuts d'activité, accès à l'emploi et discrimination

<i>Yaël Brinbaum, Dominique Meurs et Jean-Luc Primon</i>	203
--	-----

I ■ Panorama des statuts d'occupation des migrants et des descendants de migrants	204
1. Un déficit brut d'emploi pour les hommes d'origine extra-européenne	204
2. Un déficit en emploi et un surchômage persistants pour les immigrés non européens	205
3. L'inactivité en partage ? Différences entre les femmes selon l'origine dans l'accès à l'emploi	208
4. Le ressenti des discriminations dans l'emploi	211
5. Une cohérence entre la déclaration et la mesure de la discrimination au travail	213
II ■ Descendants d'immigrés : mécanismes d'entrée dans le marché du travail	214
1. La transition des études à l'emploi des descendants d'immigrés	216
2. Des inégalités face à la recherche d'un emploi	225

Chapitre 8 ■ Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle

<i>Dominique Meurs, Bertrand Lhommeau et Mahrez Okba</i>	233
--	-----

I ■ Catégories socioprofessionnelles et secteurs d'activité des immigrés et des descendants	234
1. Une surreprésentation d'ouvriers pour les hommes, d'employées non qualifiées pour les femmes	234
2. Une proportion non négligeable de cadres parmi les immigrés	235
3. Une structure socioprofessionnelle différente pour les descendants d'immigrés	235
4. Une similitude des structures d'emplois plus forte entre immigrés et descendants	236
5. Les immigrés plus nombreux dans la construction et l'industrie manufacturière	237
6. L'emploi public : rare chez les immigrés, plus fréquent chez les descendants	238
II ■ Les temps contraints par le travail : horaires et temps de trajet	239
1. Le temps de travail : peu de différences selon l'origine	239
2. Le temps de trajet selon l'origine et le sexe	239
3. Des temps de trajet plus longs pour les immigrés d'Afrique et d'Asie du Sud-Est...	241
4... qui proviennent essentiellement de leur concentration en région parisienne	242
III ■ Les inégalités de salaires selon l'origine et le sexe	242
1. Un salaire horaire inférieur pour les salariés issus de l'immigration non européenne	244
2. Comment analyser les écarts de salaires entre les groupes d'origine ?	244
3. Quels facteurs structurels retenir ?	245
4. Les écarts de salaire s'expliquent surtout par les caractéristiques des emplois occupés	246
5. Les biais de sélection affectent surtout les femmes et les descendants d'immigrés	248
6. Comment interpréter la part inexpliquée des écarts salariaux ?	250
IV ■ Des héritages socioprofessionnels différents selon les origines	253
1. Les pères des descendants d'immigrés : majoritairement ouvriers	253
2. Les mères de descendants d'immigrés maghrébins : très souvent inactives	255
3. Accéder à une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celle des pères	256
4. La mobilité vers un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié concerne plus d'un descendant d'immigré sur dix	257
5. L'origine sociale prime pour accéder aux professions de cadres	260

Chapitre 9 ■ Migration et conditions de vie : leur impact sur la santé

<i>Christelle Hamel et Muriel Moisy</i>	263
---	-----

I ■ L'évolution des sources de données sur la santé	264
---	-----

1. Les limites des données d'enquête	264
2. L'apport de l'enquête TeO	265
II ■ L'état des savoirs sur la santé des migrants et les pistes de recherche	265
1. Les études épidémiologiques	265
2. Le tournant des années 2000 : de nouvelles pistes de recherche	266
III ■ L'approche de la santé, des conditions de vie et des circonstances de la migration	268
IV ■ Les disparités en matière de santé selon l'âge et l'origine des immigrés	270
V ■ La diversité des conditions de vie et des causes d'altération de la santé	271
1. Des conditions de travail et de vie plus dures pour les immigrés...	271
2... qui altèrent la santé plus vite	272
3. Que reste-t-il des différences selon les origines ?	277
VI ■ Histoire migratoire et déclaration d'un état de santé altéré	279

PARTIE III ■ LES DYNAMIQUES FAMILIALES

Chapitre 10 ■ Former un couple en contexte multiculturel

Christelle Hamel, Bertrand Lhommeau, Ariane Pailhé et Emmanuelle Santelli — 291

I ■ Mise en couple et migration	293
1. En contexte migratoire, les modèles de mise en couple des pays d'origine perdent leur influence	293
2. Six modèles-types de formation du couple selon les circonstances de la rencontre	298
3. Les conjoint-e-s des personnes immigrées arrivées adultes célibataires	302
II ■ Les comportements conjugaux des descendant-e-s d'immigrés	308
1. Situation matrimoniale, formes d'union et mode de rencontre	308
2. L'origine des conjoints des descendant-e-s d'immigrés	311

Chapitre 11 ■ Avoir des enfants en contexte migratoire

Ariane Pailhé et Christelle Hamel — 323

I ■ L'histoire féconde des migrants	325
1. Le plus souvent, les migrants sont célibataires sans enfant à leur arrivée en France	325
2. Migration, mise en couple et premier enfant	328
3. Les facteurs associés au calendrier de naissance du premier enfant	331
4. Les immigrés sans enfant ont eu ensuite autant d'enfants que la population majoritaire	333
II ■ L'histoire féconde des descendants d'immigrés	340
1. Le calendrier de naissance du premier enfant	340
2. Une descendance à 40 ans équivalente pour descendants d'immigrés et population majoritaire	344
3. Un désir d'enfants contrarié ?	346
4. Les facteurs expliquant la situation familiale à 40 ans	349

Chapitre 12 ■ Proximités résidentielles entre parents et enfants entrant dans l'âge adulte

Hugues Lagrange — 353

I ■ Vivre avec ses parents: la cohabitation selon l'origine et le lien à la migration	355
II ■ Les calendriers de décohabitation	358
III ■ Les facteurs de décohabitation	362
1. Chômage, trajectoire d'insertion, accès au logement et contexte de résidence	363
2. Origine migratoire, socialisation familiale et engagements amoureux	368
IV ■ Vivre près de ses parents	373

PARTIE IV ■ DISCRIMINATION ET RACISME : LA PRISE EN COMPTE DES PERCEPTIONS

Chapitre 13 ■ La mesure des discriminations dans l'enquête TeO

Maud Lesné et Patrick Simon 383

I ■ Mesurer les discriminations :

retour sur expériences et choix des questions dans TeO 385

1. Construire sur l'acquis des autres enquêtes 385

2. Pluraliser les approches d'un phénomène complexe 389

II ■ Objectiver les discriminations : du questionnaire à l'analyse 394

1. Le halo autour des discriminations : non-réponse et sentiment d'injustice 394

2. Reclasser des réponses : une manière de construire les discriminations dans l'enquête 398

III ■ Que mesure-t-on avec les indicateurs de discrimination ? 402

1. L'élaboration des indicateurs de discrimination 402

2. La question de l'exposition au risque et de sa mesure 403

3. Qu'enregistre-t-on avec les différents indicateurs ? 405

4. L'articulation entre expériences et situations 407

Chapitre 14 ■ Les discriminations en France : entre perception et expérience

Yaël Brinbaum, Mirna Safi et Patrick Simon 413

I ■ Panorama des discriminations mesurées dans TeO 416

1. La discrimination auto-reportée et les discriminations situationnelles 416

2. Analyse des résultats 416

II ■ Où se tient la discrimination ? 419

III ■ Le motif ethno-racial prédomine 421

IV ■ Les discriminés sont-ils égaux devant la discrimination ? 425

1. Les effets des variables sociodémographiques 425

2. L'effet toujours déterminant des variables liées à l'origine 429

V ■ La perception et l'expérience des discriminations au fil des générations 436

1. Une comparaison entre générations 436

2. La sensibilisation aux discriminations : l'expérience des parents vue par leurs enfants 438

Chapitre 15 ■ La place du racisme dans l'étude des discriminations

Christelle Hamel, Maud Lesné et Jean-Luc Primon 443

I ■ L'enregistrement de l'expérience du racisme dans l'enquête TeO 446

II ■ Le racisme et les origines 448

III ■ Les caractéristiques sociales associées à l'expérience du racisme 450

IV ■ Les espaces du racisme 455

V ■ Discriminations raciales et racisme explicite :

le racisme en actes dans la sphère du travail 459

VI ■ Un racisme à l'encontre de la population majoritaire ? 463

Chapitre 16 ■ L'habitat des immigrés et des descendants : ségrégation et discriminations perçues

Jean-Louis Pan Ké Shon et Claire Scodellaro 471

I ■ La place centrale du logement social chez les immigrés 474

II ■ Une ségrégation perçue importante en logement social, mais davantage en quartiers sensibles 477

III ■ Les immigrés d'Afrique, du Maghreb et de Turquie	
sonst plus nombreux en quartiers précarisés	480
IV ■ L'occupation différenciée des espaces résidentiels et sociaux	481
V ■ Une forte mobilité qui contredit l'image convenue d'enfermement spatial	485
VI ■ La discrimination au logement est particulièrement	
sensible pour les immigrés d'Afrique et du Maghreb	488

PARTIE V ■ QUESTIONS D'IDENTITÉS

Chapitre 17 ■ La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France

<i>Vincent Tiberj et Patrick Simon</i>	501
--	-----

I ■ La participation civique	504
1. Implication dans la vie associative	504
2. L'implication politique de la France plurielle	507
II ■ Le positionnement politique	518
1. La France plurielle à gauche, mais pourquoi ?	520
2. Le rejet de l'hypothèse de convergence globale de Dahl	523

Chapitre 18 ■ Les registres de l'identité.

Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale

<i>Patrick Simon et Vincent Tiberj</i>	531
--	-----

I ■ La matrice des identités	533
II ■ La saillance de l'origine	536
III. Les déterminants de l'identité	537
1. L'identité professionnelle	537
2. La famille	539
3. L'origine	539
4. La nationalité	543
IV ■ Origine, nationalité et sentiment d'appartenance	545
VI ■ L'ici et là-bas : concurrence	
ou complémentarité des identités nationales ?	549
VII ■ Définir son origine	551
VIII ■ Être Français ou avoir l'air Français ?	554

Chapitre 19 ■ Sécularisation ou regain religieux : la religiosité des immigrés et de leurs descendants

<i>Patrick Simon et Vincent Tiberj</i>	559
--	-----

I ■ Religion et religiosité dans l'immigration	561
1. Immigration et panorama des religions en France	561
2. Abandon de la religion : l'impact différencié de la socialisation familiale	563
3. Une religiosité nettement différenciée selon l'origine et la religion	565
II ■ Sécularisation et transmission intergénérationnelle de la religiosité	567
1. Un retour religieux chez les plus jeunes ?	567
2. De 1992 à 2008 : une montée contrastée de la religiosité	569
3. Transmissions intergénérationnelles	571
III ■ Religiosité et frontières sociales	574
1. Des amis choisis, selon quels critères ?	574
3. Unions et religion	577

Chapitre méthodologique ■ Échantillonnage, collecte et pondérations de l'enquête Trajectoires et origines

<i>Élisabeth Algava et Bertrand Lhommeau</i>	585
I ■ Un échantillon complexe à bâtir	585
1. Les populations enquêtées	587
2. Les difficultés : une information non disponible, des populations rares	589
3. Options d'échantillonnage et solutions retenues	590
II ■ La constitution des échantillons	592
1. La constitution d'une base de sondage nominative à partir de l'EAR 2007	592
2. La collecte du lieu de naissance des parents pour l'échantillon des descendants	594
III ■ Le déroulement de la collecte	597
1. Une concentration géographique en Île-de-France	598
2. Une enquête individuelle auprès d'une population plutôt mobile	598
4. Une population enquêtée pas toujours parfaitement francophone	600
5. L'échantillon final : objectifs et résultats	601
IV ■ La pondération de l'échantillon	603
1. Les poids bruts de l'échantillon initial	603
2. Fiches-adresses non traitées sur le terrain ou hors champ	604
3. Estimation d'un modèle de la non-réponse totale en fonction des caractéristiques du logement et des individus	604
4. Calage sur les marges de l'échantillon des descendants de parents nés à l'étranger	604
5. Le partage des poids pour éliminer les doubles comptes de l'échantillon	605
6. Calage sur les marges de l'enquête annuelle du recensement 2008	605
Conclusion générale ■ Diversité des origines et émergence des minorités	
<i>Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon</i>	607

ANNEXES À L'OUVRAGE

Les annexes générales de l'ouvrage ainsi que les annexes qui viennent compléter certaines données pour chaque chapitre sont consultables en ligne sur le site <http://teo.site.ined.fr/annexes>

Annexes générales : documents de l'enquête

- CNIL : – dossier de la CNIL
 - Avis du 24 avril 2007
- CNIS : – dossier de présentation pour le Comité du Label de la CNIS
 - avis d'opportunité du 21 août 2006
 - vis de conformité du 1er juin 2007
- Enquête Trajectoires et Origines :
 - plaquette de présentation
 - lettre envoyée aux personnes enquêtées
 - mots-clés et concepts

Annexes des chapitres

Fichiers excel en ligne pour les chapitres 1 à 15 et 17, 18, 19.

Introduction

*Patrick Simon,
Cris Beauchemin et Christelle Hamel*

Avant d'être un projet, l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) est apparue comme une nécessité. Pays d'immigration tout au long du ^{xx}^e siècle, la France est devenue une société multiculturelle où la diversité des origines de la population atteint un niveau sans précédent. Pourtant, la situation des populations liées à l'immigration reste mal connue. Dans le débat public, elles font l'objet d'idées reçues et de représentations stéréotypées. Utiles tant que l'économie française avait besoin d'une main-d'œuvre peu qualifiée, les immigrés sont devenus indésirables avec les restructurations industrielles. La crise et le chômage de masse endémique sapent leur légitimité à vivre et à travailler dans leur pays d'installation. Leurs enfants, pourtant nés et ayant grandi en France, sont parfois perçus comme extérieurs à la communauté nationale. Entre les Marches pour l'égalité des années 1983 et 1984 et les émeutes de novembre 2005, la chronique sociale s'est faite l'écho d'une véritable question de la « seconde génération » (Lapeyronnie, 1987; Hajjat, 2013; Beaud et Masclet, 2006). La liste est longue des inquiétudes et peurs à son propos : vivant dans des quartiers relégués, en échec scolaire et en rupture d'identité nationale, les enfants d'immigrés seraient tentés par le communautarisme. Alors que les responsables politiques diagnostiquent une « crise du modèle d'intégration », les descendants d'immigrés – de leur côté – revendiquent le droit à l'égalité et pointent les discriminations dont ils font l'objet. De fait, des recherches sur les discriminations montrent que la citoyenneté ne protège pas les Français d'ascendance immigrée d'inégalités de traitement fondées sur leurs origines (Simon, 2007). Que faut-il en penser ? Le problème se situe-t-il en définitive dans les comportements et stratégies des personnes issues de l'immigration ou dans les formes d'organisation de la société française face à sa diversité ?

On imagine volontiers que l'alternative ne se limite pas à cette opposition manichéenne et que les réalités des trajectoires, positions et pratiques des immigrés et de leurs descendants sont beaucoup plus complexes. Ainsi, même si les difficultés sont réelles et ne doivent pas être minimisées, les trajectoires de réussite à l'école côtoient les sorties précoces du système scolaire, le niveau de qualification des immigrés augmente considérablement depuis trente ans, la concentration spatiale n'est pas nécessairement synonyme de relégation, et les représentations de repli communautaire ne correspondent pas aux observations de la croissante mixité des mondes sociaux dans lesquels évoluent les immigrés et leurs descendants (Santelli, 2007; Safi, 2006; Pan Ké Shon et Verdugo, 2014).

Ces constats, établis par des recherches le plus souvent monographiques à l'échelle d'un quartier ou d'une ville, restent cependant parcellaires. Les données statistiques collectées à grande échelle et offrant une connaissance détaillée des différents groupes d'origine font souvent défaut. Si les lacunes dans l'information sur les populations immigrées ont été comblées depuis le début des années 1990, la situation des descendants d'immigrés dans la société française échappe au recensement et à la plupart des enquêtes de la statistique publique. Des progrès ont été accomplis ces dix dernières années, notamment avec l'ajout de questions sur le pays de naissance et la nationalité des parents dans l'Enquête emploi en continu, mais bien des domaines de la vie sociale n'y sont pas renseignés. Quel parcours familial, résidentiel et professionnel les migrants ont-ils suivi depuis leur entrée en France ? Quelle est la part des choix et des contraintes dans les moments-clés de leur trajectoire ? Dans quelle mesure le parcours accompli par les migrants dépend-il encore des atouts et des handicaps qui les caractérisaient avant l'installation en France ? Subsiste-t-il des différences significatives dans le processus d'intégration entre les courants migratoires des diverses origines, une fois prises en compte la durée de séjour et toutes les caractéristiques socioéconomiques des personnes ? Ces questions posées à propos du « destin des immigrés » se formulent de façon différente pour leurs descendants, nés et socialisés en France. Quel rôle joue l'origine dans les trajectoires des secondes générations et comment celles-ci se distinguent-elles de celles des descendants de familles françaises ayant des origines sociales comparables ? Existe-t-il une reproduction des comportements familiaux, matrimoniaux et des pratiques sociales d'une génération à l'autre, ou assiste-t-on à une rupture intergénérationnelle importante ? Les transmissions entre générations connaissent-elles d'importantes variations selon les groupes d'origine ?

C'est pour répondre à ces questions et à bien d'autres que l'Ined et l'Insee ont lancé l'enquête TeO fin 2004. Financée par plusieurs ministères et institutions publiques (Dares, Drees, Acsé, Afpa, Halde, ANR, IAU-Îdf et Onzus), l'enquête a été pilotée par une maîtrise d'œuvre commune à l'Ined et l'Insee et par un groupe de conception comprenant 15 chercheur-e-s pluridisciplinaires et provenant de diverses institutions et centres de recherche. La liste des contributeurs de cet ouvrage reflète cette diversité, puisque la plupart d'entre elles et eux ont travaillé au sein du groupe de conception puis d'exploitation de l'enquête. Au moment où se ponctue l'aventure débutée en 2006 par l'élaboration du questionnaire et suivie par la réalisation de l'enquête sur le terrain entre l'automne 2008 et février 2009, il nous faut insister sur le caractère collectif d'une telle entreprise.

L'enquête TeO était une nécessité : les attentes venant de la demande sociale, de la communauté scientifique et des pouvoirs publics concernant des données de référence sur la situation des immigrés et de leurs descendants se faisaient pressantes. Il nous fallait y répondre tout en développant un programme de recherche en toute indépendance. En somme, il nous revenait de définir les ambitions et le contenu d'une enquête d'utilité publique

et capable, en même temps, de faire avancer la recherche. Il existe différentes manières d'aborder les questions d'intégration et de discrimination dans les enquêtes, et les débats à ce sujet sont nombreux, non seulement dans le monde politique, mais également entre chercheurs (Lorcerie, 1994; Blum, 1998; Fassin et Simon, 2008; Rea et Tripier, 2010). Rappelons la problématique principale de l'enquête telle qu'elle s'affichait à son lancement : « L'enquête cherchera à appréhender dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (logement, langue et éducation, emploi, loisirs, services publics et prestations sociales, contraception, santé, nationalité, réseau de relations, marché matrimonial...). Elle s'intéressera à l'articulation entre l'origine et les autres catégories de distinction dans la société française (genre, classe, phénotype, âge, quartier...) afin d'analyser les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire au sein de la société française dans son ensemble ». Les débats politiques et sociaux des années 1990 et 2000 ont placé la question de l'intégration au cœur des préoccupations scientifiques et politiques. C'est ce dont témoignait la précédente enquête auprès des immigrés et de leurs descendants réalisée par l'Ined et l'Insee en 1992 – l'enquête MGIS (Mobilité géographique et insertion sociale) – en scrutant l'assimilation des immigrés pour conclure à la bonne santé du modèle d'intégration républicain (Tribalat, 1995). Parler d'intégration est cependant devenu un lieu commun, et l'apport du concept en termes de connaissances s'est dévalué à mesure qu'il prenait une charge politique. La mise sur agenda de la lutte contre les discriminations est venue renouveler l'approche en l'orientant vers la société et ses institutions (Fassin, 2002; De Rudder *et al.*, 2000).

■ 13

L'enquête TeO s'inscrit dans ce contexte et marque une nouvelle étape dans les recherches quantitatives sur les populations immigrées et leurs descendants. Le projet de l'enquête revendique la reformulation des problématiques autour de la question des discriminations. Si l'enquête, et l'exploitation qui en est faite, envisage l'intégration dans sa dimension temporelle en étudiant les trajectoires et en comparant les générations en termes de conditions de vie et d'accès aux ressources, elle prend des distances vis-à-vis d'une approche normative de l'intégration selon laquelle les pratiques et comportements des immigrés et de leurs descendants devraient converger vers une référence incarnée par la population majoritaire, qui elle-même serait uniforme.

Deux axes de travail ont été suivis : d'une part, une approche par les ressources; d'autre part, la prise en considération des discriminations et de leurs conséquences sur les pratiques et les constructions identitaires. Il s'agit de décrire et d'analyser les niveaux et les voies d'accès aux différentes ressources de la vie sociale (langue et éducation, emploi, logement et localisation, loisirs, services publics et prestations sociales, nationalité, service de santé, contraception, etc.). En étudiant les niveaux d'accès aux ressources, nous avons cherché à identifier les obstacles et les inégalités qui se matérialisent dans les parcours de

vie, en tentant de dégager ce qui relève de logiques individuelles ou collectives de ce qui émane de contraintes structurelles de différentes natures (cadre familial, milieu social, type d'habitat, ségrégation spatiale, revenus, etc.). Les trajectoires et pratiques des immigrés et de leurs descendants font apparaître des processus de différenciation et de singularisation, d'une part, et d'homogénéisation et de cohésion qui traversent la société française, d'autre part. Cette problématique a servi de fil rouge pour la construction du questionnaire, puis pour l'exploitation des données. Voici, brièvement, quelques traits principaux de notre stratégie de recherche développée au fil de cet ouvrage :

- Bien que l'enjeu principal ait consisté à obtenir des informations sur les immigrés et les descendants d'immigrés, l'enquête couvrait l'ensemble de la population. Les personnes n'ayant pas d'ascendance immigrée sur deux générations ont ainsi répondu à la plupart des questions, y compris celles concernant les trajectoires migratoires, les pratiques transnationales, l'expérience des discriminations ou les formes d'appartenance nationale. Nous avons alors pu comparer les pratiques, expériences et trajectoires des immigrés, descendants d'immigrés selon leurs origines et avec la population majoritaire. Il s'agit bien d'une enquête sur la diversité des populations, de toutes les populations.
- Les transmissions et la reproduction d'une génération à l'autre sont au cœur de nos questionnements. La comparaison entre les positions des immigrés et le devenir des descendants, nés et socialisés en France, permet de situer le « désenchaînement des générations » (Attias-Donfut et Wolff, 2009) et de le mettre en perspective selon les origines des parents immigrés. L'analyse des trajectoires suivies par les descendants d'immigrés occupe également une place déterminante dans l'évaluation de la capacité de la société française à assurer l'égalité des chances et à produire de la cohésion à partir de la diversité des origines. Nous observons ainsi les frontières invisibles dans la société révélées par les filtres et les sélections des personnes en raison de leurs origines.
- L'enquête répondait à deux missions complémentaires, parfois difficiles à concilier : collecter des informations dans de nombreux domaines de la vie sociale, sur des petits groupes choisis et creuser des thématiques de recherche plus pointues. Le compromis a consisté à rester, parfois, superficiel sur certains sujets pour en détailler d'autres. Nous avons ainsi privilégié l'étude des trajectoires migratoires, la formation du couple, la description des carrières scolaires et de l'emploi actuel, et placé l'enregistrement des expériences de discrimination au centre de l'enquête. Les discriminations sont abordées tout au long du questionnaire dans chaque domaine de la vie sociale où elles peuvent se produire (l'école, l'accès au travail et dans l'emploi, la santé, le logement, l'accès aux services) et un module spécifique leur est dédié où l'expérience du racisme est aussi explorée.

L'approche comparative adoptée dans l'analyse concerne non seulement les générations, mais également les groupes de population formant ce que

nous avons qualifié de diversité française. Les principales origines des immigrés et de leurs descendants sont ainsi identifiées et permettent d'étudier finement les proximités et les différences entre groupes d'origine. À côté des immigrés et de leurs descendants, nous avons également singularisé les originaires des DOM et leurs enfants nés en métropole comme un groupe d'intérêt à part entière. En effet, sur bien des aspects liés à la migration ou aux discriminations, leur situation se distingue de celle des autres « Français sur plusieurs générations », c'est-à-dire de personnes nées Françaises, en France, de parents ayant ces mêmes caractéristiques. Ce groupe formé par les personnes sans lien avec l'immigration sur deux générations est toujours difficile à nommer car il se construit par contraste avec les groupes minoritaires. Les termes de « groupe témoin » ou de « groupe de référence » parfois employés ne nous convenaient pas. Nous l'avons finalement nommé « population majoritaire » pour signifier sa position du point de vue démographique, mais également dans la stratification sociale française⁽¹⁾.

La diffusion des connaissances obtenues par l'enquête passe non seulement par les publications des analyses réalisées par le groupe d'exploitation, mais également par la mise à disposition de la base de données à la communauté scientifique. Nous avons adopté une stratégie très volontariste en la matière, avec un accès au fichier des données de l'enquête *via* le réseau Quetelet un an après la fin de la collecte, soit en février 2010. Avec un faible décalage temporel, la communauté scientifique a pu travailler sur les données en parallèle de l'équipe d'exploitation de l'enquête. Cette stratégie s'est avérée efficace puisque de nombreuses publications utilisant les données de TeO ne proviennent pas de l'équipe d'exploitation.

■ 15

Une enquête innovante

Le premier enjeu de l'enquête a consisté à trouver les ressources méthodologiques pour couvrir des populations difficiles à identifier dans les sources habituelles des enquêtes auprès des ménages. Il importait de couvrir l'ensemble des groupes composant la population résidant en France métropolitaine pour saisir toutes les trajectoires et les expériences dans leurs singularités et leurs similitudes relativement aux processus d'intégration et de discrimination : immigrés, descendants d'immigrés nés en France, personnes originaires des DOM, descendants d'originaires des DOM nés en France métropolitaine et natifs descendants de Français à la naissance, qui forment donc la « population majoritaire ». Au total, près de 22 000 questionnaires ont été collectés pour couvrir ces différents sous-échantillons, avec un effort important de surreprésentation de certains groupes d'origine de façon à permettre des analyses fiables sur ces groupes statistiquement très rares (par exemple, les immigrés et leurs descendants d'origine asiatique ou subsaharienne). En outre, la constitution d'un échantillon de descendants d'immigrés a représenté un véritable tour de force, décrit dans le chapitre méthodologique en fin

(1) Voir le lexique dans le chapitre 1 de cet ouvrage.

d'ouvrage, dans un contexte où il n'existe pas de base de sondage prête à l'emploi pour sélectionner les personnes nées en France de parent(s) immigré(s).

La collecte des questionnaires en tant que telle a mobilisé les agents de l'Insee et son réseau d'enquêteurs (566 enquêteurs et 18 Directions régionales concernées) de septembre 2008 à février 2009. En dépit d'un fort taux de mobilité des enquêtés, qui a nécessité la mise en œuvre de stratégies ingénieuses de récupérations d'adresse, le taux de réponse s'établit à 61 %, ce qui est très satisfaisant pour ce type d'enquête individuelle. Témoignant de la bonne réception de l'enquête par les personnes rencontrées, les refus directs ont été relativement rares. Outre les déménagements, les problèmes spécifiques à l'enquête tenaient aux difficultés linguistiques pour les immigrés non francophones et à la concentration des enquêtés dans les quartiers défavorisés, où la collecte est généralement plus délicate qu'ailleurs. À la fin de la collecte, 21 800 entretiens ont été recueillis, dont :

- 8 300 immigrés, soit 86 % de l'objectif initial (9 600) ;
- 8 200 descendants d'immigrés, soit 85 % de l'objectif initial (9 600) ;
- 700 natifs d'un DOM, 88 % de l'objectif initial (800) ;
- 700 descendants de natifs d'un DOM, 88 % de l'objectif initial (800) ;
- 3 900 personnes de la « population majoritaire ».

Deux autres opérations liées à l'enquête principale se sont également développées en parallèle et enrichissent les données disponibles dans le projet TeO :

- Une enquête postale « jeunes » consistant à déposer des questionnaires de 8 pages auto-administrés par tous les enfants de 18 à 24 ans du ménage et traitant plus spécifiquement de la transmission familiale et des relations entre parents et enfants. Sur les 6 163 questionnaires attendus, 3 353 ont été reçus par les services de l'Insee et saisis par un prestataire extérieur, soit un taux de retour de 54 %. Cette base de données distincte a fait l'objet d'analyses qui ne sont pas présentées dans cet ouvrage, mais qui ont été publiées par ailleurs (Moguerou et Santelli, 2013 ; Moguerou *et al.*, 2013).
- Des post-enquêtes qualitatives conduites auprès d'une sélection de 1 000 enquêtés par 19 équipes, sélectionnées à la suite d'un appel d'offres, sur des thématiques relativement variées permettant d'approfondir les résultats obtenus dans l'enquête par questionnaire. Certains projets ont fait l'objet de publications séparées⁽²⁾. Les entretiens post-enquête ne sont pas pris en compte dans cet ouvrage.

Enfin, la communication autour de l'enquête a été, dès les débuts, une préoccupation permanente de la maîtrise d'ouvrage. Il n'est pas possible de mettre en œuvre une telle enquête sans en expliquer les tenants et aboutissants, rassurer sur ses objectifs et associer autant que possible la société civile à sa préparation. Un site Internet a été constitué pour mettre en ligne les

(2) Voir la liste des publications sur le site de l'enquête TeO : teo.site.ined.fr.

documents de présentation de l'enquête (<http://teo.site.ined.fr/>) et une version anglaise courte est accessible. Le questionnaire a été mis en ligne et traduit également en anglais. Un forum des associations a été constitué et l'enquête a été présentée lors d'une journée destinée à recueillir les réactions au projet dans son ensemble. Ces relations constantes avec la société civile et la communauté scientifique auront été également utiles pour traverser les controverses qui ont jalonné sa mise en œuvre.

Une enquête sous haute surveillance

Les sujets abordés dans le questionnaire et la sélection des populations enquêtées selon leur origine placent l'enquête dans la catégorie des opérations sensibles. En outre, et bien que TeO soit une enquête scientifique, le fait qu'elle soit co-pilotée par l'Insee et que l'échantillonnage soit dérivé du recensement lui confère un statut spécial. Sa conception et sa réalisation se sont effectuées dans un cadre de vigilance et de contrôle renforcé, à bien des égards exceptionnel, venant aussi bien des institutions soutenant le projet que des instances chargées de vérifier et certifier la qualité scientifique et le respect des règles d'éthique des enquêtes statistiques. Son statut d'enquête de la statistique publique lui a apporté de nombreux avantages, mais a quelque peu limité le développement d'innovations méthodologiques sur les questions sensibles. Pour une enquête portant sur les populations liées à l'immigration et s'intéressant aux thématiques d'intégration et de discrimination, le point d'équilibre est parfois difficile à trouver. Comme le résume assez bien le Conseil constitutionnel dans le commentaire accompagnant sa décision du 15 novembre 2007⁽³⁾ à propos de la conduite d'études pour la mesure de la diversité des origines, de la discrimination et de l'intégration : « en matière de statistiques, tout n'est pas possible ». Compte tenu de ses objectifs, l'enquête TeO s'est trouvée au cœur de débats de société qui ont accompagné sa mise en œuvre et ont eu un impact non négligeable sur son contenu. Il convient de revenir brièvement sur ces épisodes.

■ 17

Le parcours ordinaire des enquêtes démographiques de la statistique publique commence au CNIS (Conseil national de l'information statistique), avec la délivrance d'un « avis d'opportunité » par la formation « Démographie, conditions de vie ». Cet avis, pris sur la base de l'exposé des objectifs motivés de l'enquête, doit assurer que celle-ci répond à un besoin d'intérêt public sans faire double emploi avec des enquêtes déjà réalisées. Une fois cet avis délivré, les enquêtes passent ensuite devant le comité du label de la statistique publique, autre organe du CNIS, qui examine dans le détail la méthodologie suivie et le contenu du questionnaire pour, *in fine*, délivrer le « label de qualité statistique ». En parallèle, un dossier est déposé à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) qui statue sur le respect de la vie privée et sur les conditions de recueil des informations sensibles (origine ethnique ou raciale, religion, état de santé, convictions politiques, etc.).

(3) Décision n° 2007-557 DC.

Le parcours suivi par TeO s'est déroulé de façon sensiblement différente. Un premier « avis d'opportunité » favorable a été délivré le 15 mai 2006 par le CNIS. Mais, fait inhabituel, d'autres séances du CNIS ont été programmées pour rediscuter du projet d'enquête. Une séance supplémentaire exceptionnelle a été programmée le 24 mai 2007 pour examiner les questions sensibles contenues dans le questionnaire (titre de séjour des étrangers, questions sur la religion, l'origine et la couleur de la peau). À l'issue de cette séance, les questions sur la couleur de peau des enquêtés et sur la religion ayant suscité des débats, une nouvelle séance a été programmée avec l'objectif affiché « d'obtenir un consensus ». Entretemps, le 31 mai 2007, le comité du label a validé le protocole d'enquête et le questionnaire, délivrant un avis de conformité conférant le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête. Cet avis était cependant suspendu à la « condition que les questions sensibles du questionnaire fassent ultérieurement l'objet d'un avis favorable du CNIS ». La séance du CNIS du 12 octobre 2007 a ainsi été entièrement dédiée à l'examen de l'enquête TeO. À l'issue d'un débat animé, les questions sur la religion et l'identité – y compris celles sur la couleur de peau – ont été validées par la formation du CNIS, assorties de conditions de diffusion restrictives. L'accès à certaines variables sur la religion et l'orientation politique sont ainsi soumises à une procédure spécifique auprès du Comité du secret statistique du CNIS.

Le premier test de l'enquête, qui était programmé fin novembre 2007, incluait donc les deux questions sur la couleur de peau. Elles commençaient par le regard porté sur l'enquêté : « Quand on vous rencontre, de quelle(s) couleur(s) pensez-vous que l'on vous voit ? ». La réponse était laissée libre, sans catégorie prédéfinie. Elle était suivie d'une auto-identification : « Et vous, de quelle(s) couleur(s) vous diriez-vous ? », avec également une réponse ouverte. Mais si le questionnaire de l'enquête avait finalement réussi son passage multiple devant le CNIS, les questions sur la couleur de la peau des enquêtés n'ont pas résisté à la décision du Conseil constitutionnel du 15 novembre 2007, rappelant que « les traitements nécessaires à la conduite d'études sur la mesure de la diversité des origines des personnes, de la discrimination et de l'intégration [...] peuvent porter sur des données objectives mais ne sauraient, sans méconnaître le principe énoncé par l'article 1 de la Constitution, reposer sur l'origine ethnique ou la race ». Cette décision a finalement conduit l'Insee et l'Ined à supprimer les deux questions du questionnaire final⁽⁴⁾.

La suppression des questions sur la couleur de la peau peut rétrospectivement apparaître comme une péripétie qui n'a pas considérablement gêné l'analyse des données. Il n'en reste pas moins que l'impossibilité d'aborder de front cette dimension des identités et des discriminations dans une enquête scientifique – certes effectuée dans le cadre de la statistique publique – interroge, d'une part, la liberté de la recherche sur ces thématiques et, d'autre part, la confusion entretenue entre un « référentiel ethno-racial » qui serait utilisé par des administrations et des catégories, fussent-elle statistiques,

(4) Pour une discussion sur les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel et les commentaires associés, voir le rapport du Comedd (Héran, 2010).

construites par des chercheurs et mobilisées à des fins de connaissance. Au-delà du cas spécifique de ces questions, la procédure suivie – exceptionnelle à bien des égards – et les débats entourant la réalisation de l'enquête montrent l'extrême sensibilité des sujets traités. À plusieurs niveaux, l'enquête TeO a été une enquête sous haute surveillance.

Le contenu du livre

Cet ouvrage est le point d'aboutissement du travail du groupe d'exploitation. Nous avons voulu couvrir les principales thématiques du questionnaire pour proposer un panorama complet de la situation des immigrés et de leurs descendants dans la société française contemporaine. Les auteur-e-s des chapitres ont travaillé ensemble pendant plusieurs années et ont développé une grille commune d'analyse qui a été appliquée aux données. La définition des groupes de population, les groupes d'âges, les caractéristiques familiales sont ainsi standardisés entre les chapitres; les variables décrivant les phénomènes étudiés, tels que le transnationalisme, l'emploi, l'éducation, les migrations, les discriminations circulent entre les chapitres et sont, la plupart du temps, construites de la même manière. Cette homogénéisation des problématiques et des outils conceptuels garantit la cohésion de l'ouvrage en dépit du grand nombre de contributrices et contributeurs.

Nous avons déjà proposé des analyses descriptives des premiers résultats dans une publication (Beauchemin *et al.*, 2010), aussi l'objectif de cet ouvrage est-il d'approfondir les analyses en les replaçant dans l'état des connaissances sur les thématiques abordées. La première partie fait le point sur le profil sociodémographique et les propriétés sociales des groupes de population étudiés dans l'ouvrage. Il ne s'agissait pas d'évaluer les flux récents d'immigration, d'autres sources sont plus adaptées que l'enquête TeO pour cela, mais de s'intéresser à des dimensions plus originales des migrations, comme leur féminisation et les pratiques transnationales. La deuxième partie s'intéresse aux ressources constituées par les migrants et leurs descendants : éducation, travail et salaires, santé et logement. L'accumulation d'un capital humain en situation de migration est susceptible d'ouvrir des voies de mobilité, tandis que le capital social hérité de la famille pour les descendants est transformé par l'accès aux ressources disponibles dans la société française. Pour autant, le bénéfice de ces ressources est modulé par les conditions différentielles d'accès à l'éducation, au marché de l'emploi et au logement. La troisième partie se centre sur les trajectoires familiales, de la décohabitation à la mise en couple puis à la constitution d'une famille. Elle approfondit les dynamiques de reproduction ou de transformation des structures familiales des immigrés et de leurs descendants. Après l'identification des obstacles liés à l'origine dans différentes sphères de la vie sociale, la quatrième partie revient sur l'expérience des discriminations et du racisme du point de vue des enquêtés et présente l'approche méthodologique retenue pour ces analyses. Enfin, la cinquième partie aborde des thématiques au cœur de la question de la formation des expériences minoritaires en traitant des identités, de la citoyenneté,

de la participation civique et politique et du rapport à la religion dans une société déjà très sécularisée. Les enseignements de ces approches composites sont nombreux et nous en proposons une synthèse en conclusion finale.

■ Références bibliographiques

ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.-C., 2009, *Le destin des enfants d'immigrés. Un désenchaînement des générations*, Paris, Stock.

BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (dir.), 2010, *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Paris, Ined, Document de travail n° 168.

BLUM A., 1998, « Comment décrire les immigrés ? À propos de quelques recherches sur l'immigration », *Population*, 53(3), p. 569-588.

BEAUD S., MASCLET O., 2006, « Des "marcheurs" de 1983 aux "émeutiers" de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés », *Annales, histoire, sciences sociales*, 4, p. 809-843.

HAJJAT A., 2013, *La marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Éditions Amsterdam.

HÉRAN F., avec la collaboration de SIMON P., DEBET A. et BOISSON M., 2010, *Inégalités et discrimination. Pour un usage critique et responsable de l'outil statistique : rapport du Comedd*, remis au Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, Paris.

DE RUDDER V., POIRET C., VOURC'H F., 2000, *L'inégalité raciste : l'universalisme républicain à l'épreuve*, Paris, Puf.

FASSIN D., 2002, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, 52(4), p. 403-423.

FASSIN D., SIMON P., 2008, « Un objet sans nom : l'introduction des discriminations raciales dans la statistique française », *L'Homme*, 187-188, p. 271-294.

GUÉNIF N. (dir.), 2006, *La République mise à nue par son immigration*, Paris, La Fabrique.

LAPEYRONNIE D., 1987, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue française de sociologie*, XVIII, p. 287-318.

LORCERIE F., 1994, « Les sciences sociales au service de l'identité nationale. Le débat sur l'intégration en France au début des années 1990 », in D.-C. Martin, *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 245-281.

MOGUÉROU L., SANTELLI E. (dir.), 2013, Dossier : « Des jeunes comme les autres ? », *Migrations-Société*, 25(147-148).

MOGUÉROU L., SANTELLI E., PRIMON J.-L., HAMEL C., 2013, « Taille de la fratrie et statut social des enfants d'immigrés issus de familles nombreuses », *Politiques sociales et familiales*, 111, p. 17-30.

PAN KÉ SHON J.-L., VERDUGO G., 2014, « Ségrégation et incorporation des immigrés en France. Mise en perspective temporelle, 1968 à 2007 », *Revue française de sociologie*, 55(2), p. 245-284.

REA E., TRIPIER M., 2010, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte.

SAFI M., 2006, « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation », *Revue française de sociologie*, 47(1), p. 3-48.

SANTELLI E., 2007, *Grandir en banlieue. Parcours et devenir de jeunes français d'origine maghrébine*, Paris, CIEMI.

SIMON P., 2007, « La question de la seconde génération en France : mobilité sociale et discrimination » in M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Outremont, Athéna, p. 39-70.

Conclusion générale



Diversité des origines et émergence des minorités

*Cris Beauchemin, Christelle Hamel
et Patrick Simon*

Étudier les effets de l'origine sur le devenir des personnes vivant en France métropolitaine : tel était l'objectif principal de l'enquête TeO. Il s'est traduit par un parti pris d'analyse qui a consisté – au fil des chapitres et des thèmes abordés par l'enquête – à rechercher si la situation socioéconomique des personnes différait en fonction de leur origine migratoire ou de celle de leurs parents. Nos analyses se sont intéressées à « l'effet moyen » de l'origine pour mettre au jour son caractère éventuellement discriminant. Elles ne rendent sans doute pas suffisamment compte de l'hétérogénéité interne des différents groupes étudiés. Mais aussi grossiers soient-ils, les regroupements par origine employés dans TeO sont plus détaillés que dans les autres sources statistiques disponibles et révèlent des spécificités parfois marquées et, jusque-là, rarement mises en évidence. Les résultats rassemblés permettent également de déconstruire les clichés et les représentations déformées du profil et des activités des populations liées à l'immigration.

■ 21

Inégalités, discriminations et identité

À la recherche des effets de l'origine sur les positions et les trajectoires socioéconomiques des personnes immigrées et descendantes d'immigré(s), on ne peut qu'être frappé par la récurrence des résultats présentés dans cet ouvrage. De chapitre en chapitre, ce sont toujours les mêmes groupes qui apparaissent en situation de désavantage, y compris lorsque les analyses sont réalisées « toutes choses égales par ailleurs », notamment pour tenir compte des origines sociales, des situations familiales, des effets de quartier, etc. Les risques de ne posséder aucun diplôme du secondaire sont ainsi plus élevés pour les descendants de migrants originaires du Maghreb, de Turquie ou d'Afrique subsaharienne (chapitre 6). Les immigrés, hommes et femmes, des mêmes origines enregistrent aussi *ceteris paribus* – c'est-à-dire, entre autres, à qualifications égales – un excès de chômage (chapitre 7). Pour ceux qui accèdent à l'emploi, une décote salariale significative caractérise encore les hommes immigrés non européens, une fois pris en compte tous les déterminants

habituels des niveaux de salaire. Et c'est pour les immigrés d'origine subsaharienne que le cumul des désavantages en matière d'horaires professionnels et de temps de transport domicile-travail est à son maximum (chapitre 8). Enfin, s'il n'existe pas, en France, de ghettos « à l'américaine » où seraient complètement absentes les personnes de la population majoritaire (chapitre 16), les immigrés et leurs enfants d'origine extra-européenne sont particulièrement concentrés dans les zones urbaines sensibles et l'habitat social.

Ces écarts témoignent de l'existence de discriminations, mais ne peuvent être interprétés uniquement en ces termes. Que des écarts entre origines persistent dans des analyses réalisées « toutes choses égales par ailleurs » peut refléter aussi le fait que, contrairement à ce que suggère la formule, « toutes [les] choses » ne sont pas prises en compte dans les mesures : une partie de ces écarts peut être due à des phénomènes inobservés dans l'enquête. Aussi riches soient-elles, les enquêtes ne peuvent pas rendre compte de toute la complexité des situations sociales : elles ne sont que des approximations de la réalité sociale. Cependant, un apport majeur de l'enquête TeO est d'avoir combiné approches objectives et subjectives des discriminations, une combinaison qui – dans les analyses – permet d'étudier dans quelle mesure les écarts objectivement observés entre groupes (par exemple, des écarts dans la probabilité d'être au chômage) sont imputables à des discriminations vécues. À cet égard, le chapitre 7 fournit une démonstration exemplaire. Il ne montre pas seulement que les groupes les plus défavorisés sur le marché de l'emploi sont aussi ceux qui déclarent le plus de traitements défavorables dans l'emploi. Il montre aussi – au niveau individuel – une très forte corrélation entre l'expérience auto-déclarée de traitements injustes dans le domaine professionnel et le fait d'être « anormalement » au chômage (expression qui désigne la situation des personnes dont les caractéristiques individuelles sont habituellement associées au fait d'être en emploi). Suivant une méthode similaire, le chapitre 8 montre par ailleurs que les décotes salariales objectivement mesurées coïncident avec les déclarations de traitements injustes vécus dans l'emploi (refus de promotion, licenciement injuste). En somme, dans le domaine de l'emploi, les mesures les plus objectives de l'expérience professionnelle (être en emploi ou non, montant du salaire) coïncident fort bien avec les mesures subjectives de traitements injustes ou inégalitaires.

La cohérence observée au niveau individuel entre les mesures objectives des inégalités professionnelles et l'auto-déclaration de traitements injustes démontre la valeur des questions subjectives posées sur l'expérience des discriminations dans des situations concrètes (telles que la recherche d'emploi, la promotion, le licenciement dans le domaine professionnel). Plus largement, les résultats de l'enquête TeO ont aussi permis de montrer la valeur de questions plus générales sur l'expérience des discriminations ou du racisme, sans que soit fait mention de situations concrètes dans lesquelles ils ont pu être subis. Le chapitre 13 montre ainsi que, dans les trois-quarts des cas, les réponses données à la question générale « Au cours des cinq dernières années, pensez-vous avoir subi des traitements inégalitaires ou des

discriminations? » (quel que soit le domaine) sont cohérentes avec les réponses données aux questions sur les traitements injustes vécus dans les différents domaines de la vie sociale (emploi, logement, services publics...). Et dans les cas d'incohérence, on observe surtout une tendance au sous-enregistrement des discriminations auto-déclarées. Autrement dit, il est rare de déclarer que l'on a subi des discriminations – en général – sans avoir déclaré des traitements injustes dans des circonstances précises. *A contrario*, il est bien plus fréquent pour les enquêtés de ne pas déclarer de discriminations – en général – alors même qu'ils ont déclaré des traitements injustes dans des situations concrètes (recherche d'emploi, refus de logement, de soins, etc.). Les discriminations restent souvent difficiles à percevoir et à objectiver par celles et ceux qui les subissent, tant elles sont voilées par des justifications d'une autre nature.

Tout en mettant en évidence cette tendance à la sous-déclaration des discriminations lorsque la question posée est générale, l'enquête TeO permet néanmoins d'établir une validation emboîtée des questions sur les discriminations : la question générale sur les discriminations vécues (dite de « discrimination auto-déclarée ») est validée par sa cohérence avec les questions sur les traitements injustes dans des situations concrètes (dites de « discrimination situationnelle »), celles-ci étant à leur tour validées par leur cohérence avec les inégalités objectivement observées, notamment dans le domaine de l'emploi (chapitres 7 et 8). L'enquête apporte ainsi une démonstration forte : les questions sur la perception des discriminations subies sont incontestablement des indicateurs fiables de la discrimination réelle, en ce sens qu'elles correspondent à des injustices réellement subies et non à des situations fantasmées ou à des soupçons infondés.

■ 23

Pour la première fois dans une enquête sur les immigrés et les générations nées en France de parents immigrés, l'expérience du racisme subi a été explorée. Jusqu'alors, les enquêtes quantitatives sur le racisme se limitaient à l'étude de la diffusion des stéréotypes racistes dans l'opinion. Sans surprise, il ressort des résultats que le racisme affecte très inégalement les membres de la société française, à la fois dans son ampleur et dans ses manifestations (chapitre 15). Les originaires d'Afrique subsaharienne, d'un DOM ou du Maghreb sont de loin les plus nombreux à déclarer avoir été « la cible d'insultes, de propos ou d'attitudes ouvertement racistes » au cours de leur vie, le taux de déclaration atteignant 55 % pour les immigrés originaires d'un pays riverain du golfe de Guinée ou d'Afrique centrale. C'est aussi pour ces groupes d'origine que l'expérience du racisme se répète avec le plus d'intensité, au cours de la vie, et dans les situations les plus variées, y compris dans les lieux de services publics que sont l'école, l'université, les administrations ou les commissariats. Et c'est encore pour eux que l'expérience du racisme se traduit en actes concrets portant préjudice aux conditions de travail et aux carrières professionnelles. Les autres groupes ne se révèlent pas non plus exempts de l'expérience du racisme. Les personnes originaires

d'Asie du Sud-Est et de Turquie se situent dans une position intermédiaire entre les groupes déjà cités et les Européens.

Les « majoritaires » (c'est-à-dire les personnes nées en France métropolitaine dont les deux parents étaient Français à la naissance) déclarent eux aussi avoir subi des expériences racistes (chapitre 15). De ce point de vue, l'enquête TeO apporte un éclairage important sur ce que le débat public dénomme de façon rapide « racisme anti-Blancs ». Elle montre que le racisme déclaré par les majoritaires est un phénomène minoritaire et surtout de nature différente. Le chapitre 15 parvient à une estimation de racisme déclaré par les majoritaires de 15 %, contre plus de 50 % pour les originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, immigrés comme descendants d'immigrés. Non seulement, le racisme vécu par la population majoritaire est bien moins fréquent, mais il se produit essentiellement dans la rue et non dans les autres sphères de vie comme le travail, l'école ou les administrations. Et lorsque ces comportements se manifestent dans le cadre du travail, ils ne s'accompagnent ni de ralentissements dans la carrière ni de pertes de salaire. Ce racisme envers les majoritaires est donc sans comparaison avec le racisme qui vise les populations issues de l'immigration extra-européenne, envers qui il s'exprime de façon massive, répétée et préjudiciable puisqu'il dégrade leurs conditions de vie en limitant leurs ressources matérielles (chapitre 15).

Le racisme vécu par les immigrés et leurs enfants s'accompagne d'une assignation aux origines que perçoivent certains immigrés et descendants d'immigrés. En complément de questions sur le sentiment d'appartenance des enquêtés à la France, l'enquête TeO a recueilli des informations sur la perception par les autres de la « francité » des enquêtés. Ces informations ont permis de construire des indicateurs d'altérisation, c'est-à-dire de renvoi à des origines non françaises (chapitre 18). Sans surprise encore, c'est parmi ceux que l'on peut qualifier de « minorités visibles » que les indicateurs d'altérisation sont les plus élevés. Ainsi, plus de 50 % des immigrés originaires d'Afrique qui ont obtenu la nationalité française pensent qu'on ne les perçoit pas comme Français. Cette perception par les autres ne contredit pas seulement la citoyenneté objectivement mesurée, elle peut aussi venir en opposition avec le sentiment personnel d'appartenance à la France. Ces situations de « dissonance » identitaire se maintiennent, voire progressent au fil des générations, en particulier parmi les personnes d'origine extra-européenne : près d'un descendant d'immigré sur deux est ainsi en situation de « dissonance » parmi ceux dont les parents sont originaires des pays sahéliens (Sénégal, Mali, etc.), contre seulement un tiers parmi les immigrés de même origine. Ce « déni de francité » témoigne des résistances de la société française à intégrer certains descendants d'immigrés nés en France.

En dépit de cette expérience de rejet, les immigrés et descendants d'immigrés adhèrent massivement à l'identité française. Aux propositions « Je me sens chez moi en France » ou « Je me sens Français », une immense majorité répond « d'accord » ou « tout à fait d'accord », dans tous les groupes d'origine (chapitre 18). Fait remarquable : le sentiment d'appartenance à la nation

française se forge aussi parmi les personnes qui n'ont pas été naturalisées : plus d'un étranger sur deux (56 %) déclare se sentir Français. Suivant les attendus du modèle assimilationniste, l'affirmation du sentiment d'appartenance à la nation française progresse régulièrement au fil des générations : culminant à 98 % parmi les personnes de la population majoritaire, elle trouve l'assentiment de 97 % des descendants d'un seul parent immigré (la génération 2.5), de 89 % des descendants de deux parents immigrés (la deuxième génération), 76 % des immigrés arrivés enfants (la génération 1.5) et 52 % des immigrés venus adultes (la première génération). L'adhésion des immigrés et de leurs enfants à l'identité française ne signifie pas un abandon de leur sentiment d'appartenance à leur pays d'origine (chapitre 18). L'identité des personnes se construit de façon plurielle : la progression de l'identification à « ici » ne se traduit pas nécessairement par la réduction du sentiment d'appartenance à « là-bas » ; les identités ne sont pas en concurrence mais se complètent. Le même constat d'articulation entre « ici » et « là-bas » apparaît dans l'étude de l'implication dans la politique : l'intérêt déclaré par les immigrés et leurs descendants pour la politique dans leur pays d'origine ne diminue pas leur intérêt pour la politique en France, qui atteint d'ailleurs des niveaux plus élevés que l'intérêt déclaré par la population majoritaire (chapitre 17).

D'une génération à l'autre

L'un des intérêts de l'enquête TeO est de permettre de comparer migrants et enfants de migrants qui vivent en France. Les théories d'inspiration assimilationniste prédisent une convergence des immigrés avec leur société d'accueil qui se traduirait par un alignement de pratiques sociales aussi diverses que les choix résidentiels, la construction de la famille (choisir un conjoint, avoir des enfants), les relations sociales, les pratiques religieuses, les comportements électoraux, etc. Cette convergence se réaliserait notamment au fil des générations, les enfants et petits-enfants d'immigrés étant appelés à se fondre progressivement dans la société d'accueil pour, *in fine*, devenir « invisibles ». La sociologie américaine a, depuis les années 1940, nuancé ce schéma en soulignant le fait que l'assimilation n'est pas un processus linéaire ou unidirectionnel, dans le sens où certaines personnes ou certains groupes peuvent demeurer durablement dans des positions sociales marginales. On a montré plus haut l'émergence de minorités parmi lesquelles les descendants de migrants cumulent des handicaps socioéconomiques, sans doute du fait des discriminations auxquelles ils sont confrontés. On peut toutefois se demander si la situation socioéconomique des secondes générations s'améliore par rapport à celle de la première génération et si les pratiques sociales des descendants d'immigrés convergent vers celles de la population majoritaire. Préalablement à toute comparaison entre générations, il faut cependant rappeler que TeO ne permet pas, pour l'essentiel, de comparer les enfants d'immigrés à leurs propres parents. De fait, un quart seulement des immigrés enquêtés sont parents d'enfants qui auraient pu eux-mêmes être enquêtés et l'ont peut-être été (chapitre 1). Autrement dit, lorsque nous comparons

les positions et pratiques sociales des migrants et descendants de migrants, nous n'analysons pas les effets d'une transmission intergénérationnelle. La comparaison renseigne néanmoins sur les effets d'un rapport plus ou moins lointain à la migration sur les conditions et modes de vie.

En première approche, l'étude des espaces résidentiels montre une amélioration de la position des descendants d'immigrés par rapports aux immigrés : ils vivent moins souvent en logement social, moins souvent en zone urbaine sensible et, de façon corrélée, plus souvent dans des quartiers moins frappés par le chômage, même si leur distribution spatiale demeure éloignée de celle de la population majoritaire (chapitre 16). Sur le plan socio-économique, la comparaison des première et deuxième générations conduit à un constat nuancé qui ne peut faire l'économie d'une distinction entre hommes et femmes. Plusieurs indicateurs montrent ainsi que les fils de migrants occupent des situations inférieures à celles des migrants eux-mêmes, tandis que les filles de migrants ont des situations supérieures à celles des femmes migrantes, car ces dernières étaient et restent nettement plus en retrait et plus défavorisées que les hommes immigrés sur le marché du travail. Dans la première génération, les femmes sont nettement moins souvent diplômées du supérieur que les hommes ; mais dans la seconde, elles les dépassent, tout comme on l'observe dans la population majoritaire⁽¹⁾. La progression des filles d'immigrées est d'autant plus spectaculaire que, parmi leurs mères, beaucoup n'avaient pas du tout été scolarisées. *A contrario*, les fils d'immigrés éprouvent des difficultés dans leur parcours scolaire, difficultés qui s'avèrent à la fois plus prononcées que celles rencontrées par les garçons de la population majoritaire et que celles rencontrées par les filles d'immigrés : ils ont, dès l'école primaire, de plus grandes chances de redoublement, et, plus tard, des taux supérieurs de sortie du système scolaire sans aucun diplôme (chapitre 6). Bien sûr, les déterminants de l'échec scolaire sont en grande partie sociaux : ils relèvent d'abord du milieu social des parents, des conditions de vie, notamment de logement, du capital culturel (connaissance de la langue et du système scolaire), de leur capacité à accompagner leurs enfants dans le travail personnel... autant de caractéristiques pour lesquelles les enfants d'immigrés sont – en moyenne – désavantagés. Mais, de façon frappante, les écarts entre origines concernant les sorties sans diplôme du système scolaire se maintiennent pour les garçons de la plupart des groupes minoritaires, même quand les résultats tiennent compte du milieu social des parents. Au contraire, les écarts par origine disparaissent pour les filles. Tout se passe comme si l'institution scolaire ne produisait pas de désavantages liés

(1) Pour les statistiques d'éducation comparées des première et deuxième générations voir Brinbaum, Muguérou et Primon, 2012, « Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire », in « Immigrés et descendants d'immigrés en France », INSEE Références, p. 43-49. Et pour les orientations différenciées des garçons et des filles, voir Brinbaum Y., Muguérou L., Primon J.-L., 2011, « La scolarisation des filles d'immigrés : succès et orientations différentielles », *Diversité Ville-École-Intégration*, n° 165, CNDP. Pour les niveaux de diplôme des immigrés et de leurs descendants : « Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », Beauchemin, Hamel, Simon et Equipe TeO, *Documents de Travail*, n° 168, Paris, Ined, p. 39-46.

à l'origine pour les filles, mais en créait pour les garçons ou se montrait dans l'incapacité de les juguler. La plus forte déclaration par les garçons de traitements injustes fondés sur l'origine dans l'orientation scolaire, ou dans la façon dont les agents scolaires s'adressent à eux, vient confirmer l'hypothèse selon laquelle leur désavantage persistant relèverait d'un fonctionnement discriminatoire de l'institution scolaire à l'encontre des garçons sur le fondement de leur origine.

Cet impact différencié de l'origine selon le sexe que l'on observe chez la seconde génération se prolonge dans la vie active. Mais selon les indicateurs explorés, la situation des filles d'immigrés paraît tantôt plus défavorable que celle des fils d'immigrés tantôt plus favorable. Cela se manifeste particulièrement dans le rapport à l'emploi. Les analyses comparant les positions socio-économiques des enfants d'immigrés avec celles de leurs propres parents (et non pas avec celles des immigrés de même origine sans lien parental) confirment la divergence sexuée des trajectoires socioéconomiques des deuxièmes générations comparativement à leurs pères et mères : alors que les fils d'immigrés ont connu relativement à leur père une ascension sociale comparable aux hommes de la population majoritaire, les filles d'immigré(s) ont vécu relativement à leur mère une ascension supérieure à celle des femmes de la population majoritaire (chapitre 8). Cependant, le taux d'emploi des descendantes d'immigrés reste inférieur de 9 points à celui des hommes (61 % contre 70 %), car la proportion de celles qui connaissent des situations d'inactivité (hors étude) atteint 10 % contre 3 % chez les hommes. Ce même phénomène s'observe dans la population majoritaire, mais avec des taux d'emploi plus élevés (72 % des femmes sont en emploi contre 80 % des hommes). Ici, les taux d'inactivité des femmes témoignent à la fois d'un maintien dans des rôles familiaux et masquent aussi des situations de chômage de longue durée non déclarées, mais aussi d'une très forte réduction de l'inactivité féminine, comparativement aux femmes immigrées (chapitre 7). Une fois pris en considération les effets des niveaux de qualification, les descendantes d'immigrées non européens restent en situation de surchômage et aussi de sur-inactivité en comparaison des femmes de la population majoritaire. Les descendants d'immigrés non européens sont, quant à eux, également en surchômage comparativement aux hommes de la population majoritaire mais l'écart est dans leur cas plus important que pour les femmes, laissant entendre que la force des discriminations liées à l'origine les affecte davantage que les femmes (chapitre 7). Une fois en emploi, lorsqu'on examine les niveaux de salaire horaire, la décote salariale liée à l'origine est peu prononcée pour les descendantes d'immigrés, tandis qu'elle s'avère importante pour leurs homologues masculins (chapitre 8).

Ces différences objectives entre filles et fils d'immigré(s), qui persistent dans des analyses « toutes choses égales par ailleurs », font écho aux déclarations de discriminations et de racisme plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes (chapitres 14 et 15). Le racisme semble davantage impacter les hommes que les femmes des secondes générations, mais les

discriminations de genre sont suffisamment fortes pour ne pas créer de situations plus favorables pour les femmes sur le marché du travail : ces dernières restent plus massivement en dehors du marché du travail que les garçons car, si les niveaux de qualification des filles sont plus élevés que ceux des garçons, les orientations scolaires féminines demeurent moins propices à l'insertion sur le marché du travail.

Assiste-t-on par ailleurs à un mouvement de convergence vers la population majoritaire dans les domaines socioculturels, ayant trait notamment à la religion ou aux normes familiales ? Dans le registre de l'identité religieuse, la comparaison des groupes selon leur lien à la migration conduit au constat d'une sécularisation progressive au fil des générations (chapitre 19). La proportion d'athées et d'agnostiques passe ainsi de 19 % parmi les immigrés à 23 % parmi les descendants de deux parents immigrés et 48 % pour les descendants d'un seul parent immigré, un niveau similaire à celui de la population majoritaire (49 %).

Les normes qui régissent la construction de la famille (modalités de mise en union, fécondité) représentent souvent un axe fort de différenciation entre les immigrés et la population majoritaire, parce qu'elles se forment pendant l'enfance au moment où les immigrés sont encore dans leur pays d'origine. Les descendants d'immigrés, quant à eux, sont dans une situation de double influence : d'un côté, celle de leurs parents reflétant en partie les normes de leur pays d'origine ; et d'un autre côté, celle du pays où ils sont nés et ont été socialisés. De fait, les résultats de TeO confirment les attendus. Quelle que soit leur origine, les descendants d'immigrés sont presque toujours dans une situation d'entre-deux entre les immigrés et la population majoritaire (chapitres 10 et 11) : par rapport aux premiers, ils sont en moyenne plus souvent en union libre, ils ont plus fréquemment rencontré leur conjoint en dehors du cercle familial, ils souhaitent et ont moins d'enfants, ce qui les rapproche des personnes nées en France de parents français.

S'il existe des différences selon l'origine, elles ne sont pas simplement imputables à des différences culturelles et sont souvent associées à des contextes migratoires différents. L'âge des immigrés à leur arrivée est ainsi déterminant non seulement pour leur propre devenir en France mais aussi pour les trajectoires sociales de leurs enfants. Les immigrés arrivés jeunes, socialisés et scolarisés en France suivent des trajectoires et adoptent des comportements plus similaires à ceux de la population majoritaire que des immigrés venus adultes. Les immigrés arrivés avant 16 ans se rapprochent plus souvent de la seconde génération, voire de la population majoritaire que des immigrés arrivés après 16 ans. La proximité des trajectoires, souvent observée dans cet ouvrage, entre la population majoritaire et les immigrés d'origine espagnole ou italienne tient en grande partie au fait que 70 % de ces derniers sont arrivés alors qu'ils étaient enfants (chapitre 1). La place de la migration dans le cycle de vie détermine notamment les conditions d'entrée en union des immigrés et cela a de fortes répercussions sur les générations suivantes nées en France. On ne peut attendre une forte proportion de couples mixtes dans

un groupe qui se caractérise par une immigration tardive de personnes ayant déjà entamé la construction de leur vie de famille, comme c'est le cas des immigrés turcs (chapitre 10). Alors que le taux de couple mixte est souvent considéré comme un indicateur de la volonté d'intégration des migrants, on tend à oublier les conditions structurelles qui président à la mise en couple : il faut être célibataire au moment de la migration pour pouvoir former un couple mixte. L'âge des immigrés à leur arrivée ne conditionne pas seulement leur propre entrée en union et leur propre fécondité, il influence aussi le devenir de leurs enfants nés en France. La transmission des normes familiales du pays d'origine, comme la transmission de la langue (chapitre 4) sont plus fortes si les deux parents sont immigrés et que leur immigration a été tardive (chapitres 10 et 11).

Vers une prochaine enquête

L'enquête TeO est venue combler un vide dans l'étude statistique des conditions de vie et des trajectoires sociales des descendants d'immigrés en France. Elle complète aussi les informations disponibles sur les immigrés. Elle a permis de montrer l'ampleur des inégalités liées à l'origine en matière socioéconomique et, en particulier, les difficultés rencontrées par les personnes issues des minorités, qu'elles soient issues de la première ou de la deuxième génération. Pour autant, le processus d'intégration sociale n'est pas rompu : d'une génération à l'autre, la sécularisation progresse comme dans la population majoritaire ; les pratiques familiales tendent à s'aligner sur les normes qui prévalent en France ; et en dépit du « déni de francité » dont ils font parfois l'objet, les immigrés et – encore plus – leurs enfants s'identifient massivement à la France. En définitive, si défaut d'intégration il y a, il est à rechercher du côté d'une société qui peine à accepter les minorités et à dépasser les stéréotypes qui fondent les discriminations et le racisme dont ils sont l'objet.

L'enquête TeO, réalisée en 2008, était une opération ponctuelle de la statistique publique. La précédente enquête du genre, MGIS, avait été réalisée en 1992. La prochaine n'est pas planifiée à l'heure où nous écrivons ces lignes. Produire des données et des connaissances sur le devenir des personnes migrantes et sur leurs descendants demeure cependant un enjeu : le diagnostic des inégalités selon l'origine doit faire l'objet d'un suivi, à l'instar des études sur les évolutions des inégalités selon le sexe ou le milieu social. Deux voies peuvent être suivies. D'abord recueillir de façon plus systématique, dans les enquêtes portant sur de vastes échantillons, les informations qui permettent d'identifier les immigrés et leurs enfants (pays de naissance et nationalité à la naissance des individus et de leurs parents, mais aussi date d'arrivée en France pour les immigrés). On pense en particulier aux grandes enquêtes produites de façon routinière par l'Insee et les services statistiques ministériels mais aussi par les institutions de recherche, sur le logement, la santé, l'école, les conditions de travail, la victimation et l'insécurité... Dans

toutes ces enquêtes, il devrait être envisagé d'introduire la question des discriminations et du racisme subis.

La seconde voie est la réédition d'enquêtes comme TeO, à un rythme plus régulier. Un tel projet reste cependant confronté au manque crucial d'une base de sondage permettant d'échantillonner les personnes de deuxième génération. Il soulève, par ricochet, la question du recueil, dans le cadre du recensement de la population, des informations permettant de construire un échantillon représentatif de descendants d'immigrés, ce qui demeure impossible aujourd'hui en dépit des recommandations du Comedd (Comité pour la mesure de l'évaluation de la diversité et des discriminations)⁽²⁾. Mais les résultats de TeO ouvrent aussi la voie à de nouvelles questions sur le devenir des descendants d'immigrés au-delà de la deuxième génération. On le voit avec le parcours des enfants d'originaires des DOM, être Français sur plusieurs générations n'empêche pas d'être en but au racisme et aux discriminations. De même, l'étude des déclarations de racisme subi par les individus inclus dans le groupe « population majoritaire » a permis de révéler qu'au sein de cette population sont présents des personnes dont les ancêtres sont des migrants. De fait, les « majoritaires » de l'enquête TeO constituent un groupe hétérogène qui ne peut être réduit à des personnes supposées « blanches » : les critères de lieu de naissance de l'enquêté et de nationalité à la naissance sur deux générations n'empêchent pas que certaines personnes soient exposées au racisme du fait de leur religion (musulmane, juive, protestante...), de leur couleur de peau, d'une ascendance étrangère au-delà de la deuxième génération (les petits-enfants d'immigrés), ou encore de leur appartenance à des groupes stigmatisés (comme les Roms, les Noirs, les Arabes, etc.). Ces personnes qui n'ont pas d'origine étrangère personnellement ou par leurs parents, mais néanmoins minorisées et confrontées au racisme, sont difficilement identifiables dans l'enquête, notamment parce qu'elle n'inclut pas de questions sur la couleur de peau. Comment procéder à l'avenir pour étudier les positions et trajectoires socioéconomiques de ces personnes et continuer de mesurer les discriminations et le racisme subis ?

De quels outils nous doterons-nous pour penser l'égalité ? La société française sera confrontée à un choix : soit fermer les yeux en décidant de ne pas mesurer le racisme et les discriminations subies par les individus, soit se donner les moyens de prendre régulièrement la mesure des inégalités et des préjugés subis du fait de la religion, de l'origine ou de la couleur de peau. Le débat qui a entouré le démarrage de l'enquête TeO (et qui est retracé dans la préface et l'introduction de cet ouvrage) sera inéluctablement reposé.

(2) Héran F., avec la collaboration de Simon P., Debet A. et Boisson M., 2010, *Inégalités et discriminations. Pour un usage critique et responsable de l'outil statistique*. Rapport du Comedd, remis au commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, Paris.